Commune de Francis

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2021

Le six décembre deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Franois en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS, Maire.

Etaient présents:

Mesdames GILLET Françoise, DELESSARD Martine, SIMON BOUVRET Geneviève, DUBOIS Cécile, PRALON Marine, SANDER Annie, LECLERC Bénédicte,

Messieurs BOURGEOIS Émile, BAULIEU Jean-Louis, MOUTON Patrice, HENRIOT Francis, COUDRY Sébastien, LORY Jean-Pierre, DUMORTIER Florent, LAPOUGE Damien.

Absents excusés :

Madame BORRINI Catherine (donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis BAULIEU) Madame TANNIERES Brigitte (donne pouvoir à Madame Geneviève SIMON BOUVRET) Monsieur HOUSSIN Thomas (donne pouvoir à Monsieur Damien LAPOUGE) Monsieur PONS François (donne pouvoir à Monsieur Sébastien COUDRY)

Nombre de conseillers :

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 15

Nombre de Conseillers Municipaux ayant donné pouvoir : 4

Nombre de Conseillers Municipaux votant : 19 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire choisi parmi les membres du Conseil Municipal. Madame Bénédicte LECLERC ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Date de convocation : 1er décembre 2021

ORDRE DU JOUR:

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 novembre 2021
- 3) Délégation de signature depuis la dernière séance du conseil
- 4) Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la commune de Franois
- 5) Reprise de provision pour dépréciation de comptes tiers
- 6) Subvention élèves EMICA
- 7) Convention de déneigement
- 8) Broyage et élagage des chemins communaux
- 9) Réintégration des frais d'aménagement du cimetière dans le budget communal
- 10) Tarif des caveaux
- 11) Transfert de crédits Budget cimetière
- 12) Transfert de crédits Budget communal

Divers:

- . Rapport des commissions
- . Questions diverses

La séance ouverte,

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE Délibération du Conseil Municipal 2021/108

Vu l'article L 121-14 du Code des Communes,

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités,

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne Madame Bénédicte LECLERC comme secrétaire de séance, celle-ci ayant accepté.

2/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2021

Délibération du Conseil Municipal 2021/109

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 8 novembre 2021 est soumis à l'approbation des Conseillers Municipaux.

Les Conseillers Municipaux sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ce document.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le procès-verbal de leur dernière séance en date du 8 novembre 2021.

3/ DELEGATIONS DE SIGNATURE DEPUIS LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL

Délibération du Conseil Municipal 2021/110

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'acceptation de plusieurs devis, à savoir :

- CDEI Abattage et évacuation d'un saule-Ancienne école de la Belle Etoile : 648,72 € T.T.C.
- VALETTE Colis de Noël : 6 475,00 € T.T.C.
- CFA Chateaufarine Permis tronçonneuse : 250,00 € T.T.C.
- BURDIN BOSSERT Poignée porte écoles : 234,67 € T.T.C.
- CDEI Abattage de 3 arbres Rue de la Vignotte 1 777,60 € T.T.C.

Le Conseil Municipal a pris acte de ces informations.

4/ CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNE DE FRANOIS

Rapporteur : Patrice MOUTON

Délibération du Conseil Municipal 2021/111

Monsieur le Maire de FRANOIS expose que dans le cadre du transfert, au 1^{er} janvier 2019, de la compétence Voirie, Parcs et Aires de Stationnement à la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, il a été convenu, dans une logique de souplesse, de proximité et donc dans un souci de programmation ascendante des investissements, que les communes pouvaient verser des fonds de concours :

 à hauteur de 50% pour toute opération engagée par la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole et concernant les opérations de requalifications et créations de voiries

OU

• correspondant au montant du complément de l'enveloppe GER (Gros Entretien Routier) accordée par le secteur concerné.

Pour les programmes 2019 et 2020, il a été réalisé les opérations :

- « Rue du lavoir » réalisée dans le cadre du programme annuel complémentaire Gros Entretien Renouvellement (GER) et de surqualité de voirie accordé par le secteur concerné en 2019.
- « Chemin de la dinde » réalisée dans le cadre du programme annuel complémentaire Gros Entretien Renouvellement (GER) et de surqualité de voirie accordé par le secteur concerné en 2020.

Les opérations sont maintenant terminées et soldées, et il s'agit de formaliser le fonds de concours par le biais d'une convention, annexée à la présente délibération.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de valider ce fonds de concours.

Le versement du fonds de concours interviendra en une fois, dès la convention signée par les deux parties, et sur la production d'un titre de recettes de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- donne son accord pour le versement d'un fonds de concours dans la limite de 50 % du montant HT de chaque opération citée ci-dessus, fonds de concours dont le montant arrêté à ce jour à 18 278,33 € HT. Les crédits ont été prévus au compte 2041512
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Grand Besançon Métropole.

5/ REPRISE DE PROVISION POUR DEPRECIATION DE COMPTES DE TIERS

Rapporteur : Patrice MOUTON

Délibération du Conseil Municipal 2021/0112

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'assemblée doit délibérer sur la reprise des provisions pour dépréciation de comptes de tiers constituées les années antérieures.

Par délibérations n°2016/050 en date du 16 avril 2016, et 2017/042 du 17 avril 2017, le conseil municipal avait décidé la constitution de provisions pour risque d'impayés de loyer pour des montants de 10 000 € et 3 000 €. Ces provisions concernaient les loyers impayés par une locataire de la commune.

Par délibération 2021/011 du 11 janvier 2021, une reprise de provision d'un montant de 3 274,00 avait été faite portant l'encours de la provision à 9 726,00€

En 2021, l'action de l'huissier de justice en charge du dossier a permis le recouvrement d'une partie de la dette. En date du 22 novembre 2021 l'en-cours de la dette s'élève à 5 535,39 €.

Ainsi, il convient de procéder à une reprise de la provision partielle pour un montant de 4 190€. Cette reprise de la provision s'effectuera sur le compte 7817.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'effectuer une reprise de provision pour un montant de 4 190,00€
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

6/ SUBVENTION ELEVES EMICA

Rapporteur : Cécile DUBOIS

Délibération du Conseil Municipal 2021/113

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'aide apportée aux familles de Franois dont les enfants sont inscrits à l'E.M.I.C.A.

Il est proposé une aide de 30 € par élève pour les années 2021/2022. Cette aide sera versée directement à l'E.M.I.C.A.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à l'attribution de cette aide et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

7/ CONVENTION DE DENEIGEMENT

Rapporteur: Jean-Louis BAULIEU

Délibération du Conseil Municipal 2021/114

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait par délibération initiale 2016/131 en date du 3 octobre 2016 confié le service de déneigement des routes communales pour le plan hivernal à la société ETPA ROUSSEL.

Il convient de délibérer pour le renouvellement de cette convention pour le plan hivernal 2021-2022. Il est précisé que les taux horaires des tarifs proposés par la société ETPA ROUSSEL dépendent de l'utilisation ou non de l'étrave et du semoir de la commune :

- 76 euros de l'heure avec le matériel de l'entreprise
- 61 euros de l'heure avec le matériel communal

Monsieur le maire propose de renouveler la convention de service avec la société ETPA ROUSSEL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide de renouveler la convention avec la société ETPA ROUSSEL et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pour le plan hivernal 2021-2022

8/ BROYAGE ET ELAGAGE DES CHEMINS COMMUNAUX

Rapporteur: Jean-Louis BAULIEU

Délibération du Conseil Municipal 2021/115

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur la proposition de la société ETPA ROUSSEL pour le broyage et l'élagage des chemins communaux. Un devis à 54 euros de l'heure a été proposé. Une convention annuelle sera établie entre la commune et la société ETPA ROUSSEL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à la signature d'une convention avec la société ETPA ROUSSEL pour procéder au broyage et à l'élagage des chemins communaux et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

9/ REINTEGRATION DES FRAIS D'AMENAGEMENT DU CIMETIERE DANS LE BUDGET COMMUNAL

Rapporteur: Madame SIMON BOUVRET

Délibération du Conseil Municipal 2021/116

Les dépenses liées à la construction de caveaux ont été prises en charge dans le budget cimetière. Toutefois, une partie des dépenses concerne l'aménagement général du cimetière. En conséquence, il convient de réintégrer à l'actif du budget communal ces travaux sur le compte 2116 « Cimetière ». Ces travaux s'élèvent à 21 440,03 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de réintégrer dans le budget communal au compte 2116 les frais d'aménagement du cimetière qui ont été pris en charge dans le budget cimetière pour un montant de 21 440,03 \in T.T.C.

10/ TARIF DES CAVEAUX

Rapporteur: Madame SIMON BOUVRET

Délibération du Conseil Municipal 2021/117

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la construction des caveaux, il convient de délibérer sur les tarifs proposés par la commission cimetière, qui sont les suivants :

Caveaux 2 places : 2 005,00 €
 Caveaux 4 places : 3 515,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés valide l'application des tarifs proposés par la commission cimetière.

11/ TRANSFERT DE CREDITS - BUDGET CIMETIERE

Rapporteur : Patrice MOUTON

Délibération du Conseil Municipal 2021/118

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur le transfert de crédit :

Pour pouvoir imputer les variations de stocks des caveaux.

- du compte 355/040 **Invest Dépenses** stocks de produits finis 7 970,97 €

- Au compte 021 **Invest Recettes** virement de la section fonctionnement 7 970,97 €

- du compte 023 **Fonct Dépenses** virement à la section investissement 7 970,97 €

- Au compte 7135/042 **Fonct Recettes** variation stocks produits 7 970,97 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à la proposition ci-dessus et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

12/ TRANSFERT DE CREDITS - BUDGET COMMUNAL

Rapporteur : Patrice MOUTON

Délibération du Conseil Municipal 2021/119

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'imputation en 2020 d'une subvention qui concernait le budget bois sur le budget communal, il convient de régulariser les comptes. Pour cela un transfert de crédit est nécessaire sur le budget communal :

- Du compte 21568 021 D Autres matériels et outillages pour un montant de 47 000 €.
- Au compte 1328 13 D Autres subventions d'investissement pour un montant de 47 000 €.

Monsieur le Maire propose aux conseillers Municipaux d'accepter et de voter en faveur de ce transfert de crédits

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le transfert de crédits et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces nécessaires à cette opération

RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSION URBANISME Compte rendu de la réunion du lundi 22 novembre 2021

Convocation en date du 18 novembre 2021.

<u>Présents</u>: M. BAULIEU Jean-Louis, M. BOURGEOIS Émile, Mme DELESSARD Martine, M. PONS François, Mme SIMON BOUVRET Geneviève.

> AT :

Demande d'Autorisation de Travaux déposée par la pharmacie du Médi-Pôle, en tant qu'ERP, pour aménagement intérieur.

Dossier transmis au service ADS, pour consultation du SDIS et du service accessibilité de la DDT.

DP et autres demandes d'autorisations :

- Demande d'autorisation de pose de clôture, 17 Hameau du Coteau.

Avis favorable de la commission.

> CU:

- Demande de CU opérationnel pour projet de découpage et de construction 9 rue de Bassand.
- Demande de CU d'information et de certificat communal pour parcelle AE35, 7 Les Vergers du Stade.

▶ DIA:

- Pour bien sis 10B rue Champey.
- Pour un lot du bien sis 12, 12B Grande Rue.

Pour ces 2 dossiers, la commission propose à M le Maire de ne pas préempter.

Divers:

- Compte rendu de la réunion avec la mission PLUi :

Après étude des documents reçus, des observations sont notées, à transmettre à la mission PLUi, à savoir :

- il n'y a pas de centre d'apprentis sur notre commune,
- il convient de compléter le circuit de piste cyclable.
- Permis exclusif de recherches minières, dossier faisant l'objet d'une instruction par la DREAL : les communes impactées sont sollicitées pour avis.

Un rendez-vous sera pris par M. le Maire.

Compte rendu de la réunion personnel – vie scolaire du 12/11/2021

Présents:

Mesdames Gillet, Delessard Messieurs. Bourgeois, Henriot **Absents excusés**: Mme Pralon

• Titularisation:

La commission propose de titulariser Madame JEANVOINE au 01 janvier 2022, cette dernière sera pendant une année stagiaire et titularisée à l'issue de cette période.

• Avancement de grade :

Madame ROKITA peut prétendre à l'avancement de grade d'adjoint administratif principal 2ème classe à compter de juin 2022, la commission propose de présenter cette demande au Centre de gestion.

• Préparation des entretiens individuels :

La commission va programmer les rendez vous pour janvier 2022 et préparer les grilles d'évaluation.

• Questions diverses :

En l'absence de Madame DEVAUX, les ménages du gymnase et des vestiaires foot, seront effectués par Monsieur MANÇO à raison de 4 heures par semaine.

COMMISSION RELATION PUBLIQUE / ECONOMIECompte rendu de la réunion du 26 novembre 2021

Présents: 1er Adjoint J.L Baulieu, Conseillère déléguée, Geneviève Bouvret,

Conseillère responsable de la commission Catherine Borrini.

Excusés: M. Le Maire Emile Bourgeois, Adjointe Françoise Gillet.

Bilan des réunions des commerçants en 2021 :

- Beaucoup d'échanges fructueux et divers furent appréciés des commerçants lors de nos réunions avec la commission relation publique.
- Une communication confiante et sympathique est mise en place avec tous les commerçants.
- Nous avons reçu de bons retours de cette initiation pour M. Le Maire
- Les demandes différentes ont été entendues et réalisées progressivement.

Réalisations des demandes des commerçants sur le terrain :

Marquage au sol « arrêt minute » grande rue du village et panneau « voie sans issue » de la rue Jouffroy. Bande de stationnement réalisée rue de la gare. Signalétique en cours pour les commerçants du centre.

- Réaliser une mise en place d'une nouvelle signalétique pour les commerces de la rue Jouffroy en 2022.
- Dossier de l'entreprise Bonnefoy de transformation de la route Jouffroy pour les camions est en cours.

Diverses créations d'évènements sont nées suite aux rencontres entre commerçants qui seront réalisés en 2022 pour notre village et ses alentours.

- * Mise en place d'une grande réunion à la salle de la mairie en février 2022 pour toutes les associations de Franois. (Date à préciser) Mise en place d'un Forum des associations en octobre 2022 en lien avec les associations de Serre- les-Sapin.
- *Portes ouvertes des Entreprises au printemps 2022. (Possibilité de réunir plusieurs entreprises et une animation « balades dans le village sur le vélo route » organisés par loisibike pour les visiteurs.
- *Marché des métiers de bouches des commerçants de Franois.

Réalisation de Film de Franois.

Travail approfondi réalisé le 02/10/2021 avec le cameraman Vincent Verdier et la présence de la commission communication.

Le film sera diffusé pour les vœux de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- > Finances:
 - Trésorerie au 6 décembre 2021 : 559 094,52€
- > Remerciements de la famille MARLIN suite au décès de Madame Jacqueline MARLIN
- Remerciements de la famille VOISARD suite au décès de monsieur Alain VOISARD
- Remerciements du comité des fêtes pour l'attribution d'une subvention
- Les vœux du Maire sont prévus le 8 janvier si les conditions sanitaires le permettent,
- Monsieur Jean-Pierre LORY pose une question sur l'opportunité d'instituer la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). La commission finances a pour mission d'analyser cette demande ;

Liste des délibérations du 6 décembre 2021

N° 2021/108 : Désignation du secrétaire de séance

N° 2021/109 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 novembre 2021

N° 2021/110 : Délégation de signature depuis la dernière séance du conseil municipal

 N° 2021/111 : Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la commune de Franois

N° 2021/112 : Reprise de provision pour dépréciation de compte de tiers

N° 2021/113 : Subvention élèves Emica

N° 2021/114 : Convention de déneigement

N° 2021/115 : Broyage et élagage des chemins communaux

N° 2021/116 : Réintégration des frais d'aménagement du cimetière dans le budget communal

N° 2021/117: Tarif des caveaux

N° 2021/118 : Transfert de crédits – budget cimetière

N° 2021/119 : Transfert de crédits – budget communal